



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



2020

REVUE ANNUELLE 2020
**PLAN CADRE DES
NATIONS UNIES
POUR L'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT**



SOMMAIRE



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



Liste d'acronymes	4
Avant-propos	6
Introduction	8
Contexte socio-économique, politique et humanitaire du pays en 2020	12
1. Les résultats du PNUAD en 2020	14
Effet 1 : Gouvernance	16
1.1 Normes de gouvernance institutionnelle, administrative et économique	16
1.2 Lutte contre les discriminations	17
1.3 Mécanismes et outils de prévention, de gestion et de réponse humanitaire	18
1.4 Capacités du système statistique national	20
Effet 2 : Éducation	21
2.1 Performance du système éducatif	21
2.2 Environnement, de qualité, sain, égalitaire et exempt de harcèlement pour les filles	23
Effet 3 : Santé, nutrition, WASH	24
3.1 Promotion des comportements favorables à la santé	25
3.2 Soins et services essentiels	27
3.3 Gestion épidémiologique et autres urgences sanitaires	28
3.4 Offres de service en WASH	29
3.5 Protection sociale	31
Effet 4 : Diversification de l'économie	32
4.1 Meilleur positionnement des populations dans les secteurs de diversification économique	33
4.2 Capacités renforcées (outils et infrastructure)	34
4.3 Promotion des sources d'énergie renouvelables	34
4.4 Gestion durable de la biodiversité et développement de l'écotourisme	35
2. Succès, contraintes et leçons apprises en matière de coordination	36
Opérationnalisation du PNUAD	38
Coordination des groupes de résultats	39
Groupe de résultat du secteur WASH	39
Groupe de résultat du secteur Santé, Nutrition et VIH/SIDA	39
3. Recommandations	40
Opérationnalisation du PNUAD	42
Coordination des groupes de résultats	42
Groupe de résultat du secteur WASH	43
4. Perspectives pour 2021	44
Opérationnalisation du PNUAD	46
Coordination des groupes de résultats	46
Annexe 1 : Ressources financières et utilisation de fonds	48

LISTE D'ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenus	PFE	Pratiques Familiales Essentielles
ANDVC	Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo	PNAE	Programme National d'Action pour l'Environnement
CDN	Contribution Déterminée Nationale	PND	Plan National de Développement
COUSP	Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique	PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
CPN	Consultation Prénatale	PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
EPU	Examen Périodique Universel	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
FIDA	Fond International de Développement Agricole	PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
HCREC	Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants	PTA	Plan de Travail Annuel
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre	PTBA	Programme de Travail et Budget Annuel
IJSB	Institut des Jeunes Sourds de Brazzaville	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
INAC	Institut National des Aveugles du Congo	PTME	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée	PVVIH	Personne vivant avec le VIH
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère	RENAPC	Réseau National des Associations des Positifs du Congo
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	SNU	Système des Nations Unies
MVE	Maladie à Virus Ebola	STEM	Science, Technologie, Ingénierie and Mathématiques
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle	UNCT	United Nations Country Team
ODD	Objectifs de Développement Durable	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Science
OMS	Organisation Mondiale de la Santé	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel	UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains	UNICEF	Fonds International de Secours à l'Enfance des Nations Unies
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA	VBC	Violence basée sur le Genre
PAM	Programme Alimentaire Mondial	VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise
PCI	Prévention et Contrôle des Infections		
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance		

AVANT-PROPOS



C'est un réel plaisir pour moi de vous présenter le rapport des résultats de l'année 2020, première année de mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) 2020-2024.

Le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies (SNU) ont procédé en 2019 à la signature de ce cadre de coopération pour une durée de cinq ans. Le PNUAD a été conçu pour renforcer la collaboration, la cohérence et la synergie des interventions des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et pour garantir leur alignement effectif sur les priorités des pays bénéficiaires et sur les objectifs mondiaux de développement. 2020 a été aussi ma première année en tant que Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en République du Congo et a représenté un vrai défi à relever dans un contexte mondial sanitaire marqué par la pandémie de la COVID-19. De plus, à la suite des réformes du Système des Nations Unies, j'ai dû constituer ma nouvelle équipe de conseillers et réorienter rapidement les activités du SNU, afin d'accompagner le Gouvernement à affronter cette terrible crise sanitaire. Grâce à notre collaboration, nous avons, dès lors, dû mettre en place un plan national de préparation et de riposte contre la COVID-19, et procéder à une évaluation des impacts économiques et sociaux de la pandémie qui nous a permis d'élaborer un plan de réponse à court et moyen terme, afin d'établir une réponse socio-économique claire des Nations Unies face à la COVID-19. Ce plan de relèvement, remis officiellement au Gouvernement en septembre dernier, s'impose, au regard des défis et enjeux actuels de développement post COVID-19, parmi les cadres stratégiques d'appui et d'accompagnement des actions du SNU en République du Congo.

En effet, la crise de la COVID-19 et ses impacts socio-économiques nous obligent à reconsidérer notre planification pour mieux reconstruire demain. Cela impacte dans le futur la révision et la reformulation de nos cadres stratégiques de développement, pour que nous puissions nous assurer de la bonne prise en compte de l'impact de la COVID-19 dans nos programmations respectives. Cette perspective s'inscrit dans notre vision et notre volonté d'inscrire nos actions conjointes dans un schéma répondant au mieux aux besoins actuels des Congolais ainsi qu'aux principes d'un développement durable et inclusif, permettant de ne laisser personne pour compte.

Je tiens personnellement, au nom de l'équipe pays du SNU et en mon nom personnel, à remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous, pour votre implication et votre engagement en faveur du bien-être de la population Congolaise, objectif ultime visé par le PNUAD. Je félicite le Gouvernement pour le précieux leadership et la coordination effective assurés tout au long de l'année, dans la mise en œuvre de notre agenda commun. En effet, la réforme en vigueur depuis un an au sein du Système des Nations Unies met le Plan cadre de coopération au centre de toutes les interventions des agences et ce dernier est un outil dynamique et opérationnel de planification permettant aux Nations Unies de mieux servir la population du pays, en conjuguant ses efforts à ceux du Gouvernement et des partenaires. Ce cadre de coopération contribue également au partage de responsabilités entre l'ensemble des acteurs-clés du pays. Dans la stricte lignée de cette réforme, notre objectif commun, en tant que Système des Nations Unies en République du Congo, reste la consolidation de l'initiative « Unis dans l'action », qui s'inscrit aussi bien dans la mise en œuvre du programme pour le développement durable à l'horizon 2030, que dans la nouvelle vision du Secrétaire Général sur la revitalisation du système de développement. Cette vision met au centre des interventions et des actions du SNU, les principes de prévention des crises, de consolidation de la paix, de réduction des risques de catastrophes et de crises humanitaires et la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Enfin, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à tous ceux qui ont pris part au bien-être de la population congolaise durant cette année difficile et je vous encourage tous à lire ce rapport et à vous familiariser avec son contenu, en particulier ses principales réalisations et leçons. Je réitère notre engagement à accompagner le Gouvernement de la République du Congo dans sa réflexion stratégique post pandémie et me réjouis de collaborer, de m'associer et de m'engager avec toute l'équipe pays en cette décennie d'actions qui nous demande de maintenir nos efforts pour atteindre les ODD.

Chris Mburu,
Coordonnateur Résident des Nations Unies en République du Congo
Brazzaville, Décembre 2020



INTRODUCTION

L'année 2020 a marqué la première année d'implémentation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2020-2024 avec un nouveau cycle de programmation conjoint couvrant la période 2020-2024. Ce Plan-cadre est aligné sur le Plan National de Développement (PND) qui couvre la période 2018-2022 et vise à aider la République du Congo à atteindre une meilleure gestion économique, à créer un environnement favorable à la diversification économique, à renforcer son capital humain et à fournir des services sociaux de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale afin d'atteindre les ODD.



CE PLAN-CADRE S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE RÉSULTATS MAJEURS OU EFFETS (OUTCOMES), À SAVOIR :

• EFFET 1 (GOUVERNANCE)



« D'ici 2024, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et de l'effort humanitaire », est aligné sur l'axe stratégique 1 du PND portant sur le renforcement de la Gouvernance. Il est en lien avec l'ODD 16 et renvoie au pilier « Paix » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

• EFFET 2 (ÉDUCATION)



« D'ici 2024, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes), les personnes handicapées dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans le système formel et non formel et en particulier l'éducation sexuelle complète ». Cet effet est aligné sur l'axe stratégique 2 du PND portant sur la valorisation du capital humain et en lien avec l'ODD 4. Il renvoie à la dimension sociale et au pilier « Population » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

• EFFET 3 (SANTÉ, NUTRITION ET WASH)



« D'ici 2024, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement) à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique ». Cet effet est aligné sur l'axe stratégique 2 du PND portant sur la valorisation du capital humain et en lien avec les ODD 3. Il renvoie à la dimension sociale et au pilier « Population » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

• EFFET 4 (DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE)



« D'ici 2024, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables et résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme en respectant les normes environnementales ». Cet effet est aligné sur l'axe stratégique 3 du PND portant sur la diversification économique et en lien avec les ODD 8, 2 et 13. Il est arrimé aux dimensions économique, sociale et environnementale et aux piliers « Prospérité », « Population » et « Planète » du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

Le budget du Plan-cadre de coopération des Nations Unies en République du Congo est estimé à 219 821 263 USD. Les ressources disponibles représentent 11 % de ce budget et les ressources à mobiliser 89 %, soit 195 837 873 USD. Un effort important de mobilisation de ressources est donc attendu de la part de l'équipe pays dans la mise en œuvre du Plan-cadre. À cet effet, une retraite du groupe Programmes (PMT) a été organisée au mois de novembre 2020 pour évaluer les réalisations et les priorités dans le cadre de la mise en œuvre du PND et du PNUAD 2020-2024 avec le Plan du Relèvement pour les intégrer au Bilan Commun Pays (CCA), mais aussi définir les critères des programmes conjoints du PNUAD qui permettraient de mobiliser des ressources.

En lien avec chaque Effet, le cadre de coopération pour l'aide au développement 2020-2024 a retenu entre trois à cinq Produits que les agences du Système des Nations Unies, différents ministères et autres partenaires nationaux, doivent délivrer au cours des cinq prochaines années.

Afin d'opérationnaliser le PNUAD et d'améliorer l'impact des interventions du SNU en renforçant la synergie et la complémentarité des actions des agences intervenant en République du Congo, des mécanismes de coordination et de pilotage ont été mis en place afin d'accompagner le pays à atteindre les ODD. Ces mécanismes du PNUAD se déploient et s'opérationnalisent à deux niveaux, à travers le **Comité de pilotage conjoint** et les **groupes de résultats**.

Trois groupes de résultats ont été mis en place. Selon ses termes de référence, chaque groupe de résultats est chargé d'orienter les approches conjointes visant la réalisation de résultats relatifs à l'Effet, ainsi que du suivi, de la préparation et de la transmission du compte rendu des activités y afférentes dans un cadre harmonisé et coordonné.

Les principaux objectifs de la réforme des Nations Unies sont d'accroître l'impact des interventions du SNU au niveau du pays, en augmentant l'appropriation nationale des activités du SNU, en réduisant les coûts de transaction générée par les agences du SNU et, en augmentant l'efficacité et l'efficience du SNU. Le PNUAD, sur lequel se fonde le Programme unique, est le principal instrument de planification de toutes les entités de développement des Nations Unies au niveau national pour faciliter la cohérence, la collaboration et l'efficacité conjointe. Dans le cadre de la réforme du Secrétaire Général, les groupes de résultats ont élaboré des plans de travail conjoints en début d'année. Ces plans de travail constituent la déclinaison du PNUAD jusqu'au niveau Produit (output). À la suite de la déclaration du premier cas de COVID-19 en République du Congo au mois de mars 2020, les plans de travail n'ont pas pu être actualisés.

Ainsi, l'organisation d'une revue annuelle 2020 de la mise en œuvre des PTAs 2020, constitue une opportunité pour faire le bilan des résultats annuels enregistrés pour chaque groupe de résultat.



CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET HUMANITAIRE DU PAYS EN 2020

Lorsque la pandémie fait son apparition en République du Congo en mars 2020, le contexte socio-économique national est marqué par la **persistance de la récession de 2015**. En effet, à l'instar du reste du monde, à la crise sanitaire vient très rapidement se greffer une crise socio-économique d'une ampleur sans précédent, touchant les populations les plus vulnérables et tous les secteurs économiques. La conséquence immédiate de cette crise a été que la prévision initiale de croissance pour l'année 2020 à 4,6 % a été revue à la baisse à -9,7 % après l'annonce et l'application des mesures gouvernementales pour freiner l'expansion de la pandémie. Cette chute drastique du PIB s'explique en grande partie par la contraction des activités hors pétrole (-9,1 %), la dégradation des finances publiques et les chocs sur l'offre et la demande intérieure. Ce sont là les principaux canaux de transmission de la crise en République du Congo.

La situation économique est également marquée par le programme de **Facilité Elargie du Crédit** (FEC) signé entre la République du Congo et le Fonds Monétaire International (FMI) en juillet 2019. Malgré ce programme d'ajustement structurel et de stabilisation des grandeurs macro-économiques, l'économie congolaise n'échappe pas à la spirale de l'endettement, de la mauvaise gouvernance et de la corruption.

Cette situation économique préoccupante, aggravée par la crise de la COVID-19 et par des défis structurels inhérents, agit comme un catalyseur de vulnérabilité et assombrit les perspectives de financement du développement et donc, les capacités du Gouvernement à réaliser son PND et, par ricochet, à appuyer l'exécution optimale du Cadre de coopération entre la République du Congo et le SNU. Afin d'apporter une réponse à court et moyen terme aux impacts socio-économiques de la pandémie, le SNU a entrepris, avec l'appui du Gouvernement, une évaluation des impacts socio-économiques de la COVID-19 selon les cinq piliers du plan de réponse global du Secrétaire Général à la crise économique consécutive à la crise sanitaire. Les conclusions de cette évaluation ont alimenté le plan de réponse du SNU à la pandémie de COVID-19 qui devrait faciliter la mobilisation de ressources.

Sur le **plan politique et sécuritaire**, la République du Congo est restée stable pendant la période en revue. Comme le pays se prépare à des nouvelles échéances électorales, une certaine agitation a cependant commencé à se profiler notamment autour de l'application de la loi de 2017 sur les partis politiques. C'est dans l'optique de créer un consensus autour de ces questions, sources de tension, que le gouvernement a convoqué, comme il est de coutume depuis 2009, une concertation politique de deux jours sous l'égide du Ministre de l'Intérieur à Madingou. La concertation a débouché sur onze recommandations, mais ces dernières continuent à diviser dans l'opposition.

Au niveau humanitaire, depuis quelques années, l'exposition du pays à des risques récurrents fragilise sa situation humanitaire. Il s'agit notamment de risques politico-sécuritaires à l'instar du conflit dans le département du Pool ; des conflits récurrents en RDC et en RCA qui conduisent souvent au déplacement de populations vers la République du Congo et des risques sanitaires comme la pandémie de COVID-19 et

autres épidémies ; de catastrophes naturelles y compris les inondations : les fleuves Congo et Oubangui débordent régulièrement de leurs lits pendant la saison des pluies qui s'étend d'octobre à décembre.

Les conséquences du **conflit armé dans le département du Pool** ont été considérables sur la situation humanitaire du pays. La crise du Pool a mis près d'un habitant sur trois du département en situation d'urgence : des sinistrés obligés de trouver refuge hors de chez eux, des milliers d'enfants privés de scolarité, des milliers de personnes malades ou de femmes enceintes ne pouvant plus accéder à des soins de base dans leurs districts respectifs. Un taux de malnutrition supérieure au seuil d'urgence a été aussi noté parmi les enfants déplacés. Le conflit du Pool a également eu pour conséquence une augmentation des inégalités. Le Département présente la plus forte convergence de vulnérabilité (33 %) et la troisième plus élevée en termes de pauvreté sévère (26,7 %). Bien que le coût économique de la guerre n'ait pas été évalué, le conflit dans le Pool représente des opportunités de développement manquées pour la région avec des conséquences bien marquées sur de nombreux secteurs de l'économie dans d'autres parties du pays ; la crise a entravé le transport des marchandises et du personnel entre Pointe Noire et Brazzaville avec des conséquences sur la production agricole et l'approvisionnement à Brazzaville. Néanmoins, depuis la signature des accords de cessez-le-feu, la situation tend à revenir de plus en plus à la normale avec la reprise des activités socio-économiques. Les populations qui étaient déplacées à cause du conflit ont regagné les localités jadis désertées.

En juillet 2020, les **précipitations** enregistrées dans les départements du Nord du pays (Likouala, Plateaux, Cuvette et Sangha) étaient deux fois plus importantes que la moyenne saisonnière et le niveau des eaux du fleuve Oubangui a atteint un niveau record (sur la période de référence 2009-2020). Cette situation est à l'origine de l'inondation totale et partielle de près de 112 villages situés dans les districts de Betou, Dongou, Liranga, Impfondo, Enyelle, et Epena dans le département de la Likouala. On comptait près de 155 000 personnes affectées par ces inondations en début décembre 2020. Ces nouvelles inondations se sont produites alors que les populations se relèvent encore progressivement des impacts dévastateurs des inondations précédentes. Le 2 novembre 2020, le Gouvernement de la République du Congo a déclaré les 4 départements du Nord en état d'urgence humanitaire afin de faire face à l'ampleur de la catastrophe et mobiliser les partenaires humanitaires autour de la réponse à apporter.

1

1. LES RÉSULTATS DU PNUAD EN 2020

Les résultats du PNUAD enregistrés au cours de l'année 2020 s'inscrivent dans la dynamique des progrès accomplis vers l'atteinte des Effets déclinés ci-après.



EFFET 1 : GOUVERNANCE

« D'ICI 2024, LES POPULATIONS BÉNÉFICIENT D'UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE AMÉLIORÉ SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL, DÉMOCRATIQUE, DES DROITS HUMAINS, ADMINISTRATIF ET ÉCONOMIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET PARTICIPATIF, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE L'EFFORT HUMANITAIRE. »

L'Effet 1 est axé à la fois sur la nécessité de réaliser l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes », mais également sur l'aide en République du Congo dans la relève de nombreux défis en matière de gouvernance qui constitue le pilier 1 du Plan National de Développement (PND) et, de façon sous-jacente, sur la nécessité d'atteindre les ODD 5, 11 et 17.

L'année 2020 a été marquée par la riposte du gouvernement contre la pandémie de la COVID-19 qui a lourdement impacté l'économie et le social avec une tendance à creuser les inégalités de genre. L'année a également été marquée par la tenue de la concertation préélectorale de la classe politique à Madingou (province de la Bouenza), le lancement des opérations du recensement général de la population et de l'habitation et l'impact des inondations dans quatre départements du pays (Cuvette, Plateaux, Sangha et Likouala).

Au niveau national, les Nations Unies et le Gouvernement, notamment le Ministère en charge de l'Habitat et la Construction, ont mené des réflexions concertées en vue de l'élaboration d'une Politique sectorielle de l'habitat, de l'urbanisme et de la construction. Un projet d'élaboration de la Stratégie Nationale du Logement et un plan d'action d'amélioration participative des bidonvilles à Pointe Noire ont été développés.

L'avènement d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif, économique, a enregistré en 2020 quelques progrès, du moins en termes de prise de conscience des parties prenantes sur les outils à mettre en place, et la volonté politique nécessaire pour y parvenir d'ici 2024 :

1.1 Normes de gouvernance institutionnelle, administrative et économique

Les capacités des institutions étatiques et des acteurs non étatiques, au niveau national et décentralisé, sont renforcées et les cadres opérationnels et réglementaires sont améliorés pour appliquer efficacement les normes de gouvernance institutionnelle, administrative et économique y compris en matière de droits de l'Homme.

Dans la perspective de l'élaboration des plans de développement locaux, et de la localisation des ODD, des ateliers de formation des acteurs nationaux et des collectivités locales ont été réalisés dans les départements de la Sangha et du Kouilou. À cet effet, un guide de la planification locale intégrant les ODD a été élaboré avec l'assistance du SNU. Dans le cadre de la gouvernance alimentaire urbaine, le SNU a poursuivi son accompagnement auprès de la Mairie de Brazzaville pour renforcer les capacités techniques de la Direction de l'agriculture et de l'alimentation urbaine en vue de l'élaboration de son plan d'actions grâce à une enquête auprès des acteurs économiques et des ménages dans les neuf arrondissements de la ville.

Concernant l'état des progrès réalisés par rapport aux engagements régionaux – en effet, l'Union Africaine avait lancé en 2010 à Nairobi la Décennie de la femme africaine -, le SNU a accompagné le gouvernement dans l'élaboration du rapport national de la décennie de la femme, incluant Femmes Vivant avec Handicap de la République du Congo. Cette année a aussi été l'occasion d'élaborer et de valider la 1ère Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, en collaboration avec l'agence VBG, ainsi que son plan d'action budgétisé 2021-2025.

1.2 Lutte contre les discriminations

La mobilisation de la société civile et des communautés est renforcée en matière de lutte contre les normes socioculturelles et de genre entraînant la discrimination des groupes vulnérables (hommes et femmes), des populations autochtones, des personnes vivant avec un handicap et des personnes vivant avec le VIH.

Dans le cadre de **la promotion de la cohésion sociale et de la stabilisation**, des appuis financiers ont été apportés à quatre réseaux de jeunes leaders et à trois médias (Radio Citoyenne des Jeunes, Radio Kinkala et Radio Mindouli) pour leur permettre de réaliser une campagne d'éducation et de sensibilisation sur les valeurs républicaines et de citoyenneté basée, entre autres, sur les normes socioculturelles et de genre, dans 8 districts du Pool ayant été affectés par le conflit postélectoral de 2016-2017. En outre, toujours dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le Genre et de la promotion de la paix, trois organisations de la jeunesse (PAYnCOP, ACAS et la Radio Citoyenne des Jeunes) ont été appuyées dans leurs démarches de sensibilisation des populations en vue de changer les comportements.

En ce qui concerne **l'autonomisation des femmes vivant avec le VIH** et dont les activités génératrices de revenus ont été impactées par les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19, une opération d'identification a été lancée auprès de leurs réseaux en vue de leur octroyer des micro-subventions pour la relance de leurs activités.

Autres activités ciblant les communautés en rapport avec le Produit 1.2 :

- 21 femmes parmi les leaders des associations des professionnels du sexe de Pointe-Noire formées sur la lutte contre la discrimination, la stigmatisation (S&D), avec un accent sur l'estime de soi ;
- 320 personnes couvertes par les interventions de communication sur le VIH ;
- Une initiative dénommée LILOBA mise en place par l'ANDVC, en partenariat avec l'UNFAP, pour sensibiliser le public sur les violences basées sur le genre ;
- 18 spots vidéo de sensibilisation sur les conditions des personnes vivant avec un handicap dans les langues nationales et en français produites par le collectif des associations de personnes vivant avec handicap ;
- Les capacités des deux instituts de formation pour les aveugles et les personnes malentendantes et sourdes muettes (INAC, IJSB) renforcées dans le contexte de COVID-19 ;
- L'approche au genre intégrée, y compris dans les interventions humanitaires, notamment dans le cadre du projet PBF conjointement exécuté par l'UNFPA, l'UNHCR et le PNUD ;
- Les capacités de sensibilisation et de dépistage intensifiées au moyen du déploiement des unités mobiles de dépistage le 8 mars à Madingou.



Dans le cadre de la célébration de 31^{ème} anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant le 20 novembre 2020, un dialogue de haut niveau sur les violences de genre, les violences en ligne et en milieu scolaire, a eu lieu sous le patronage du Premier Ministre de la République du Congo et en présence de plusieurs membres du gouvernement, des élus du parlement, des représentants du SNU, des missions diplomatiques et des PTF, de la société civile et du secteur privé. Ce dialogue a permis de placer la problématique de la violence basée sur le genre dans l'agenda national et de réaffirmer l'engagement de tous les participants envers la réalisation des droits de l'enfant en République du Congo.

1.3 Mécanismes et outils de prévention, de gestion et de réponse humanitaire

Le pays dispose de mécanismes et outils renforcés de prévention, de gestion et de réponse humanitaire y compris en matière de DDR qui prennent en compte les questions de cohabitation pacifique entre les personnes déplacées (réfugiés, retournés, IDPs) et populations hôtes.

- Grâce à l'appui financier du Gouvernement Japonais, le SNU a appuyé les efforts du Haut-Commissariat à la **Réinsertion des Ex-Combattants** (HCREC) dans le département du Pool, par la dispense de formations aux Comités de Dialogue Intracommunautaire et de paix créés en 2019 auprès des sous-préfets et des maires des communes de la région, afin de renforcer leurs capacités de prévention et de gestion des conflits, et par des appuis financiers et matériels à 16 groupements coopératifs dans 8 districts du Pool en vue de les aider à entreprendre des activités de relèvement économique post conflit dans les domaines de l'agriculture, du petit commerce, du petit élevage et des services. En outre, le SNU a appuyé les efforts du Ministère de l'économie forestière dans la promotion des activités d'afforestation au profit des groupements des jeunes et des filles dans les sous-préfectures de Mbanza Ndounga et de Loumo ;
- Un programme de **formation des jeunes à la citoyenneté, à la paix et à la non-violence**, a été mis en place auprès d'un premier contingent d'une centaine de jeunes issus du département du Pool (Kinkala, Mindouli, Boko et Louingui). Un segment de ce programme a été dédié à la formation des jeunes aux métiers de la terre en partenariat avec le Ministère en charge de l'Enseignement Technique, notamment dans les domaines du maraîchage, de l'aviculture, de la pisciculture, de l'agroforesterie et de la conduite des tracteurs agricoles ;
- Les capacités de dialogue intercommunautaire et d'accompagnement psychologique des populations vulnérables de six localités du Pool (Kinkala, Mindouli, Kindamba, Mayama, Kimba, Vindza) ont été renforcées à travers le déploiement de psychologues cliniciens et d'animateurs sociaux communautaires pour la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBC).

Enfin en **riposte à la COVID-19**, le SNU a renforcé les capacités de gestion des institutions face à la crise sanitaire :

- (i) Le SNU a mandaté des chargés de projets en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables dans les départements de la Likouala et des Plateaux, d'en assurer la mise en œuvre, le suivi, le rapportage et la documentation des progrès. Il s'agit, pour ces gestionnaires, de fournir un appui technique aux acteurs de mise en œuvre (directions départementales, ONG, communautés) afin que soient renforcées leurs compétences en matière de planification, de gestion et de pérennisation des activités et interventions ;
- (ii) La réalisation d'un sondage téléphonique sur la COVID-19 dans les douze départements de la République du Congo vise à évaluer les connaissances, les attitudes et les pratiques de la population congolaise face à la pandémie de coronavirus. Ce sondage a été commandité afin d'établir une stratégie efficace de communication sur le virus ;
- (iii) Un appui a également été apporté au Ministère de la santé pour la mise à disposition de moyens virtuels de communication (chatbot, etc.), la tenue virtuelle des services pendant le confinement et le déploiement de deux ONG de sensibilisation du public à Brazzaville et Pointe-Noire sur la pandémie ;
- (iv) La réalisation d'une étude des impacts économiques et sociaux de la pandémie, assortie d'un plan d'appui à la relance économique et sociale des acteurs ;
- (v) 1260 producteurs maraichers des sites de Nsougui, Mahouna, Bikakoudi, Wayako, Agricongo et du Centre de Talangai, ont reçu des équipements de traitement (pulvérisateurs), des engrais et des semences avec l'appui du SNU ;
- (vi) Plus de 50 leaders des associations jeunes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie mis à contribution dans la prévention contre la COVID-19 ;
- (vii) 2 400 adolescents et jeunes couverts par des sessions de prévention contre la COVID-19. Plus de 1 800 masques, 65 dispositifs de lavage des mains, des gels hydro alcooliques et du savon ont été distribués ;
- (viii) 7 structures de santé de Brazzaville, de Pointe-Noire et du Pool dotées en commodités de protection contre la COVID-19 ;
- (ix) Les services de pédiatrie des 2 hôpitaux de base de Talangaï et de Makélékélé à Brazzaville ont été appuyés en produits alimentaires et nutritionnels pour la récupération nutritionnelle des enfants en contexte de COVID-19 ;
- (x) Le SNU a rassemblé la communauté scientifique de la République du Congo et des pays d'Afrique Centrale autour d'un webinaire avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique pour échanger sur les réponses africaines, notamment congolaise contre la pandémie ;
- (xi) Plusieurs séances de sensibilisation et d'accompagnement psychologique réalisées pour assurer la continuité des services de santé sexuelle et reproductive et de VBC dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ;
- (xii) Renforcement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme dans le suivi des violations des droits humains par les services en charge de l'application des mesures barrières et appui à l'opérationnalisation d'un numéro vert pour alerter sur les atteintes aux droits de l'Homme durant la pandémie ;
- (xiii) L'octroi de kits de vivres aux ménages et de micro-subventions aux acteurs du secteur informel pour la relance de leurs activités impactées par les mesures de lutte contre la pandémie.



EFFET 2 : ÉDUCATION

« D'ICI 2024, LES ENFANTS (FILLES ET GARÇONS), LES JEUNES ET ADULTES (HOMMES ET FEMMES) DANS LES ZONES CIBLÉES ONT UN ACCÈS ACCRU AUX SERVICES ÉDUCATIFS INCLUSIFS ET DE QUALITÉ DANS LES SYSTÈMES FORMEL ET NON FORMEL. »

L'Effet 2 vise à améliorer l'accès aux services éducatifs de qualité pour les enfants et les adolescents, filles et garçons, y compris les plus vulnérables et les plus marginalisés, pour qu'aucun ne soit laissé pour compte. Il est en lien avec l'axe stratégique 2 du PND (la valorisation du capital humain) et l'ODD 4.

Pour contribuer à atteindre cet effet, la mise en œuvre des interventions planifiées dans le Plan de travail annuel 2020 du sous-groupe de résultats Éducation a permis de réduire les goulots d'étranglement qui empêchaient les filles et les garçons d'avoir accès à une offre éducative de qualité et d'améliorer les indicateurs scolaires en termes d'accès, de rétention et de réussite, particulièrement pour les enfants vulnérables et marginalisés (enfants autochtones et enfants vivant avec handicap).

Cette année scolaire a été particulière en raison de la pandémie de COVID-19. Toutes les écoles au niveau national ont été fermées pendant 74 jours (du 18 mars au 31 mai 2020) et n'ont rouvert leurs portes qu'à partir du 2 juin 2020. Pendant cette période, un Plan d'urgence de continuité pédagogique a été mis en place par le biais de cours en ligne et a permis aux enfants de continuer à apprendre à domicile.

Pour appuyer la volonté du pays à assurer cette continuité pédagogique, le SNU a accompagné le Ministère de l'Éducation Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation dans l'organisation des examens d'État et la structuration des évaluations dans les classes intermédiaires. Cet appui s'est poursuivi avec la préparation de la rentrée scolaire.

2.1 Performance du système éducatif

Le système éducatif présente une performance accrue et offre des meilleurs services, y compris une éducation sexuelle complète.

Pour contribuer à réaliser ce produit, trois stratégies ont été mises en œuvre en 2020 :

Renforcement du système éducatif et de formation

Un plan sectoriel de transition 2021-2023 a été élaboré et transmis au Gouvernement pour endossement. Les dossiers, associés à la requête de soumission au PME, sont en cours de finalisation.

Développement des capacités

2011 acteurs du système éducatif (929 femmes et 1082 hommes) ont été formés, parmi lesquels :

- 20 agents de la Direction de l'alimentation scolaire formés sur la gestion des cantines scolaires ;
- 110 enseignants membres du groupe sectoriel Éducation en situation d'urgence formés sur les fondamentaux de l'éducation en situation d'urgence ;
- 69 éducateurs de centres de rescolarisation, formés sur l'application des gestes barrières ;
- 809 enseignants (APE, société civile) formés pour la sensibilisation de 17 909 élèves en classes d'examen sur la COVID-19, en collaboration avec le sous-groupe WASH.

1.4 Capacités du système statistique national

Les capacités du système statistique national sont renforcées en vue de la production des données de qualité fiables, de façon systématique pour un suivi efficace du PND.

Concernant le **Recensement Général de la population et de l'habitation**, les activités menées sont les suivantes :

- La phase de la cartographie censitaire totalement réalisée et validée ;
- L'ensemble des zones de dénombrement produites ;
- Les outils de collecte des données finalisés et validés incluant l'application CAPI ;
- La phase de comptage de la population dans les ménages en cours de lancement (formation des coordonnateurs et superviseurs, etc.) ;
- Plans de tabulation et d'analyse en cours de finalisation.

S'agissant du **Système Permanent Intégré des Statistiques Agricole** (SPISA) pour la poursuite des résultats du recensement général de l'agriculture, les résultats suivants ont été réalisés au cours de l'année 2020 :

- La conception de la méthodologie ainsi que des modules d'enquêtes thématiques ;
- La réalisation de l'enquête pilote sur les productions végétales ;
- Le lancement de formation des superviseurs nationaux et départementaux.

Au niveau de l'**état civil**, les activités suivantes ont pu être réalisées en 2020 :

- Un draft du rapport de l'étude socio-anthropologique sur l'enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès) est en cours de validation ;
- Appui au Recensement à vocation d'état civil à travers la création d'une base de données des résultats dudit recensement et appui matériel.

En rapport avec l'enquête SMART et l'étude sur les effets de la COVID-19, les actions suivantes ont pu être menées :

- Enquête SMART dont l'objectif est d'évaluer la situation nutritionnelle des enfants âgés de 0 à 59 mois, des femmes enceintes et des femmes allaitantes ;
- Étude sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur l'utilisation des services de santé maternelle et infantile ;

Les deux activités ont été menées simultanément sous la supervision technique du Ministère en charge de la Santé et de l'Institut National de la Statistique. La phase de collecte des données a été lancée en décembre 2020 dans neuf départements.



Offre de services éducatifs

75 081 élèves ont été assistés dans 365 écoles primaires publiques et ont reçu chacun un **repas** au cours de l'année scolaire, dans le cadre du Programme des cantines scolaires (PAM)



3 200 élèves de 5 écoles du Pool (Mindouli) ont été assistés avec la **production locale** (Cantines Ya Buala)



28 977 élèves en situation humanitaire et de développement ont reçu des **kits scolaires**



297 074 élèves ont reçu des **supports d'apprentissage** dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'urgence de continuité pédagogique par l'enseignement familial



18 000 élèves du primaire et **1 312 enfants** en dehors de l'école scolarisés dans les centres de rescolarisation ont reçu des **masques de protection** et ont été formés sur **l'application des gestes barrières**

120 jeunes ont été formés sur la **citoyenneté responsable et le vivre ensemble**. Ils ont organisé des **émissions radiophoniques** sur cette thématique à travers la radio communautaire



2 330 élèves du primaire et à 236 apprenants en formation professionnelle ont reçu les **frais d'écolage**



60 enseignants bénévoles ont reçu les indemnités afin d'assurer la **formation des enfants réfugiés**

Par ailleurs, le SNU est en train d'impulser une nouvelle dynamique dans l'enseignement des sciences, pour susciter les vocations des jeunes et des filles pour les sciences, particulièrement les sciences fondamentales. Pour ce faire, 20 enseignants et inspecteurs (30 % de femmes) de matières scientifiques en enseignement secondaire ont été formés, ainsi que des formateurs dans le développement des micro-sciences et l'intelligence artificielle/robotique à Brazzaville et Pointe-Noire. Près de 200 enseignants et environ 400 élèves (dont 32 % de filles) de ces deux villes ont appris à faire de la micromanipulation par expérimentation des micro-kits, la manipulation d'une imprimante 3D, le montage et le fonctionnement d'un robot. Un laboratoire pilote a été installé au lycée de la révolution à Brazzaville pour le développement de STEM dans l'enseignement secondaire.

Processus de l'enseignement des STEM. Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités en matière de l'enseignement des STEM, le SNU est en train de mettre en place des outils pédagogiques ou tutoriels permettant aux enseignants, inspecteurs et élèves de suivre de façon permanente les apprentissages scientifiques, afin de promouvoir l'enseignement des sciences, apporter en République du Congo les moyens de développer l'éducation dans le domaine des sciences et des nouvelles technologies; encourager l'innovation scientifique afin de permettre aux jeunes chercheurs de développer leur recherche scientifique; mettre en place des outils des méthodologies développées et/ou intégrées dans l'enseignement des sciences afin de capter l'intérêt des jeunes étudiants et étudiantes.

2.2 Environnement, de qualité, sain, égalitaire et exempt de harcèlement pour les filles

Le système éducatif dispose d'un environnement de qualité, sain et exempt de harcèlement et qui présente aux filles un accueil égalitaire

Pour contribuer à réaliser ce Produit, les deux stratégies suivantes ont été déployées :

Les informations stratégiques ont été produites à travers :

- la diffusion du rapport de l'étude sur les violences de genre et les violences en ligne en milieu scolaire en République du Congo ;
- la reprographie du module sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et mise en œuvre des classes vertes, et du module sur l'égalité de genre finalisé.

Concernant le plaidoyer et l'innovation :

- un dialogue de haut niveau sur les violences de genre et les violences en ligne a été organisé et a servi de cadre de plaidoyer pour la mise en œuvre d'une feuille de route pour la lutte contre les violences de genre et les violences en ligne en milieu scolaire en République du Congo ;
- une Télévision-Radio Ecole en ligne a été créée et contribuera à améliorer l'apprentissage à travers la diffusion d'un enseignement à distance pendant l'année scolaire.

Ces résultats ont eu un impact positif sur la réussite scolaire des élèves, particulièrement ceux en fin de cycle du primaire et du secondaire, avec des taux de réussite au brevet d'études du premier cycle de 81,51 % en 2020 contre 53,25 % en 2019 et au baccalauréat de 40,21 % en 2020 contre 30,44 % en 2019. Pour le certificat d'études primaire élémentaire, le taux de réussite a été de 76,68 % en 2020 contre 95,72 % en 2019. Ceci peut s'expliquer par le bas âge de ces enfants qui ont eu besoin d'un encadrement plus rapproché vu que les écoles étaient fermées. Aussi, des changements positifs ont été observés dans l'apprentissage par la mise en œuvre à la fois d'un système d'enseignement « double », en présentiel et à distance à travers à l'école en ligne, actuellement opérationnelle.

EFFET 3 : SANTÉ, NUTRITION, WASH



« D'ICI 2024, LES POPULATIONS ONT UN ACCÈS ÉQUITABLE À DES PAQUETS DE SOINS ET DE SERVICES DE SANTÉ ESSENTIELS DE QUALITÉ (Y COMPRIS LA NUTRITION, L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT), À UNE SÉCURITÉ SANITAIRE, À UNE PROTECTION SOCIALE POUR VALORISER LE CAPITAL HUMAIN ET GARANTIR LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE. »

Les priorités 2020-2024 du plan de coopération des Nations Unies pour l'aide au développement s'alignent sur les axes prioritaires du PNDS 2018-2022. L'eau potable, l'assainissement et l'hygiène (WASH) sont au centre de ce nouveau programme 2020-2024. Il contribue directement à l'ODD 6 qui prévoit un accès universel, durable et équitable à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que l'élimination de la défécation en plein air d'ici 2030.

Les interventions portant sur l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène sont également en lien étroit avec les résultats des autres groupes portant sur la nutrition, la santé et l'éducation. Les mauvaises conditions d'hygiène, la défécation en plein air et le manque d'accès à l'eau potable entraînent les maladies d'origine hydrique qui sont les principales causes de mortalité et de morbidité infantile. De plus, ces mauvaises conditions entraînent la sous-alimentation et le retard de croissance, qui sont des freins à l'éducation des filles. Donc les interventions WASH sont étroitement liées à l'égalité des sexes et sont essentielles au développement de la petite enfance. Ceci démontre la nécessité de renforcer les actions avec les autres secteurs.

Selon les dernières données de 2017 du programme de surveillance du WASH Joint Monitoring Programme (JMP) publiées en 2019¹, la République du Congo a fait des progrès en approvisionnement en eau potable avec 73 % d'accès au niveau national. Cependant les progrès en assainissement sont encore limités : 20 % de la population seulement ont accès à un assainissement de base² et 9 % de la population, soit environ 400 000 personnes, pratiquent encore la défécation à l'air libre. Il y a encore 52 % de la population qui n'a pas accès à des dispositifs de lavage des mains, au savon et à l'eau. En 2018, selon les données du JMP, à peine 4 élèves sur 10 avaient accès à l'eau potable et 6 élèves sur 10 à un assainissement de base. Aucune donnée n'est disponible sur les installations de lavage de mains et l'hygiène menstruelle. Cette situation démontre qu'environ la moitié des écoles sont sans services et qu'il y a nécessité d'avoir une action coordonnée, dans le domaine de l'éducation, pour relever ce défi.

Dans les institutions de soin, environ un centre sur trois dispose d'un accès à l'eau potable mais ici encore, le JMP 2018 dénote une insuffisance de données sur l'assainissement et l'hygiène. Ceci démontre que le sous-secteur est caractérisé par une absence de données disponibles qui devra être relevée pour 2021.

Dès lors, les domaines de services ciblés par le WASH sont en rapport direct avec la santé de l'enfant, la vaccination, la lutte contre les maladies non transmissibles et le paludisme, la lutte contre le VIH/Sida, enfin, la santé et nutrition de la femme et des enfants. Les stratégies développées pour la réalisation de cet Effet étaient le renforcement de la couverture et de l'offre de soins de qualité, le suivi, l'évaluation et la recherche opérationnelle, la communication pour l'engagement communautaire ainsi que le renforcement du cadre de coordination des interventions.

¹ UNICEF-WHO, Joint Monitoring Programme, 2019 ² Assainissement amélioré et non partagé par des ménages



3.1 Promotion des comportements favorables à la santé

Les capacités techniques et opérationnelles des structures déconcentrées (directions départementales, districts sanitaires.) en matière de promotion de comportements favorables à la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, et contre le VIH-SIDA, sont renforcées.

Objectif 1 : Vaccination

D'ici fin 2021, au moins 50 % des districts sanitaires de la République du Congo ont des couvertures supérieures à 80 % en Penta3 et en VAR.

Dans le domaine de la vaccination, plusieurs initiatives ont été prises pour renforcer la continuité des services de vaccination en dépit de la pandémie de COVID-19. Il s'agit notamment de la sécurisation des approvisionnements en vaccins, l'analyse équité pour cibler les zones les plus à risque, l'organisation des semaines de rattrapage et le renforcement de la capacité de maintenance des équipements de la chaîne de froid, et enfin, la continuité de l'offre de service de vaccination dans les centres de santé.

La semaine de la santé de la mère et de l'enfant a permis de toucher 29 294 enfants de 0 à 11 mois qui ont été vaccinés contre la Rougeole et la Rubéole, 24 516 pour la troisième dose du Pentavalent (dont 128 enfants autochtones) et 23 777 pour la première dose du Pentavalent (dont 127 enfants autochtones) permettant de passer de 70 % à 84 % de couverture pour le Penta 1, de 67 à 77 % pour le Penta 3 et de 55 à 72 % pour le RR, en ce qui concerne les couvertures avant et après la semaine.

Objectif 2 : Prise en charge des enfants et des femmes enceintes séropositives

D'ici 2021 au moins 80 % des FOSA des districts sanitaires ciblés assurent la prise en charge des enfants selon l'approche PCIME clinique et communautaire et au moins 50 % d'entre eux offrent une prise en charge adéquate, conforme aux directives nationales, notamment des femmes enceintes séropositives et des enfants vivant avec le VIH/sida.

La synergie des contributions des différentes agences du système des Nations Unies a permis à 23 % des formations sanitaires de la République du Congo d'offrir la prise en charge des enfants selon l'approche PCIME clinique grâce à la formation additionnelle de 150 prestataires de santé dans les départements de la Cuvette, la Likouala et les Plateaux. Ceci a permis d'assurer la prise en charge correcte des cas de paludisme, de diarrhée et d'infections respiratoires chez 3 896 enfants de moins de 5 ans.

De plus, pour renforcer la continuité des services en faveur des enfants et le traitement précoce des cas de maladies, la surveillance des maladies à potentiel épidémique et la promotion des pratiques familiales essentielles à la survie des enfants, une stratégie nationale opérationnelle est en cours de développement. Celle-ci permettra de mettre en place un système de prise en charge, de prévention et de promotion de la santé au niveau communautaire dès 2021.

Le 1^{er} décembre 2020, à l'occasion de la journée mondiale de commémoration de la lutte contre le Sida, ONUSIDA a présenté les fruits de son travail de collaboration et de soutien au RENAPC.

Finalement, la mise en œuvre du mécanisme de préfinancement par l'UNICEF (Initiative d'indépendance vaccinale) a permis de sécuriser les stocks de médicaments anti rétroviraux et des réactifs de laboratoire en vue d'éviter les ruptures de stocks. Ainsi, en 2020, tous les districts sanitaires disposaient d'au moins une formation sanitaire offrant les services de la PTME. Selon les données partielles tirées du Système d'information du District Sanitaire DHIS-2, 44 672 femmes ont été testées sur 105 280 reçues en CPN au cours de la période, soit une couverture de 42,4 %.



Objectif 3 : Services de planification familiale

D'ici fin 2021, au moins 80% des districts sanitaires offrent des services de planification familiale, de suivi des accouchements, de suivi prénatal et postnatal de qualité selon les normes nationales.

Au niveau national, 100 % des districts sanitaires disposaient des structures offrant les services de planification familiale, d'accouchement et de suivi postnatal. Les efforts d'amélioration de la qualité des soins ont été poursuivis avec la formation de 195 sages-femmes sur les soins prénatals, périnatals et postnatals de qualité dans quatre départements (Brazzaville, Pointe Noire, Bouenza et Likouala).

Aussi, le renforcement de capacité des agents des districts sanitaires sur l'offre des soins maternels et néonataux s'est poursuivi en contexte de la pandémie de COVID-19. Vingt-cinq prestataires de la Bouenza ont été formés sur le suivi prénatal, trente prestataires du Département de Pointe Noire sur l'utilisation du nouveau programme de l'OMS, et vingt-cinq du département du Niari sur les soins obstétricaux et néonataux d'urgence.

Objectif 4 : Prévention et contrôle des maladies transmissibles

D'ici fin 2021, les cadres institutionnel, stratégique et opérationnel de mise en œuvre des interventions de prévention et de contrôle des maladies transmissibles, maladies tropicales négligées, maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque ainsi que de nutrition sont renforcés.

Malgré le contexte difficile marqué par la crise de la pandémie de COVID-19, le cadre institutionnel et stratégique de mise en œuvre des interventions à haut impact sur la réduction des mortalités en République du Congo s'est renforcé avec l'appui technique et financier des agences des Nations Unies. Ainsi :

- **Prévention des maladies transmissibles (VIH, Tuberculose)** : le pays dispose de documents normatifs actualisés et validés conformément aux nouvelles recommandations de l'OMS (4 documents à savoir : les Guides de prise en charge de Tuberculose Multirésistante (TB-MR), de la TB chez l'enfant, de la co-infection TB/VIH et le Plan pour la pharmacovigilance) ;
- **Stratégie nationale de prévention du VIH chez l'adolescent** a été développée et le pays a soumis avec succès sa note conceptuelle au Fonds mondial pour le financement de la lutte contre la TB et le VIH pour la période 2021-2023 ;
- **Santé maternelle et du nouveau-né** : un plan stratégique de surveillance des décès maternels, néonataux, périnatals et de riposte couvrant la période 2020-2024 a été élaboré ;
- **Santé communautaire** : une stratégie nationale qui fédérera l'ensemble des interventions communautaires et garantira la continuité des services et le recours précoce aux soins est en cours de finalisation. De plus, le département de Pointe-Noire a été ciblé par le FAO pour la sensibilisation des parties prenantes et du grand public sur la problématique de la résistance aux antimicrobiens. La semaine mondiale de sensibilisation pour un bon usage des antimicrobiens a été célébrée, pour la quatrième année consécutive, par le Gouvernement de la République du Congo, à travers les ministères en charge de l'élevage, de la santé humaine, de la faune et de l'environnement, avec l'appui de la FAO, de l'OIE et de l'OMS.

3.2 Soins et services essentiels

Les formations sanitaires offrent des paquets complets de soins et services essentiels intégrés de santé/nutrition de qualité.

Objectif 1 : Système d'information des districts sanitaires

D'ici fin 2021, au moins 50 % des districts sanitaires ont un système d'information sanitaire performant.

Le processus de renforcement des capacités des acteurs, notamment la formation des agents de santé des districts sanitaires à la saisie de leurs données de routine dans le DHIS2, est en cours. Deux districts sanitaires sur les 12 ciblés en 2020, ont été formés à l'analyse de leurs données de surveillance et à la production d'un bulletin épidémiologique hebdomadaire.

Objectif 2 : Gouvernance, pilotage et financement des interventions sanitaires

D'ici 2021, l'environnement favorable à la mise en œuvre des interventions de santé est renforcé (gouvernance, pilotage, financement).

Durant l'année 2020, la Banque mondiale, qui a contribué à la réalisation des progrès en matière de renforcement de la gouvernance et du financement à travers l'appui dans la réalisation des études analytiques de manière concertée avec tous les PTF, est disposée à soutenir l'élaboration de la stratégie de financement de la santé.

Objectif 3 : Mise en œuvre des plans de riposte aux urgences

D'ici fin 2021, au moins 80 % des districts sanitaires de la République du Congo ont des capacités opérationnelles de mise en œuvre de plans de riposte aux urgences.

En matière de préparation et de réponse aux urgences de santé publique et aux épidémies (COVID-19, menace épidémique de la 11^{ème} épidémie de MVE en RDC), des progrès notables ont été réalisés se traduisant par :

- L'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de préparation et de riposte aux épidémies (COVID-19 et MVE) et des plans départementaux ; et la réactivation de la Coordination locale des ripostes aux épidémies qui avait évité la propagation de la MVE dans les départements à haut risque, frontaliers de la province de l'Équateur de la RDC ;
- La mise en place et le fonctionnement effectif du COUSP ;
- Le renforcement des capacités globales de préparation et de riposte nationale et locale aux épidémies en termes d'infrastructure, de formation des acteurs dans différents domaines.

Objectif 4 : Coordination, Suivi-évaluation

D'ici 2021, La coordination et suivi-évaluation du secteur est assuré de façon régulière

Dans le domaine de la coordination, la mise en place d'une plate-forme de coordination des PTFs se réunissant virtuellement de façon hebdomadaire et la mise en place de 5 groupes thématiques de travail contribuent à apporter un appui concerté des PTFs aux plans de riposte à la COVID-19, à la MVE et autres urgences de santé publique.



Dans le domaine du suivi-évaluation, la synergie entre les différentes agences des Nations Unies a permis de lancer le processus de réalisation d'une enquête SMART et d'évaluation de l'impact de la COVID-19 sur l'utilisation des formations sanitaires en République du Congo. Les résultats de cette enquête seront disponibles début 2021 et serviront de base pour une orientation des stratégies dans le domaine de la nutrition et de la santé.

3.3 Gestion épidémiologique et autres urgences sanitaires

Les capacités nationales en gestion épidémiologique et autres urgences sanitaires liés à la malnutrition, sont renforcées.

Objectif 1 : Nutrition des nourrissons dans les situations d'urgence

D'ici fin 2021, 40 % des nourrissons de 0 à 6 mois sont allaités exclusivement et 30 % des enfants âgés de 6 à 23 mois, en particulier ceux des zones défavorisées, bénéficient d'une diversité alimentaire minimum grâce à l'adoption par les ménages des PFE en nutrition, y compris en situations d'urgence.

En 2020, la semaine mondiale de l'allaitement a été célébrée à Brazzaville où 34 368 femmes (dont 8 123 femmes enceintes et 19 966 allaitantes) ont été sensibilisées aux pratiques d'allaitement. Grâce aux services de soins prénatals et postnatals de routine, il a été constaté que parmi 84 764 femmes, 87 % allaitaient exclusivement pendant les 6 premiers mois. Dans les départements de la Likouala, des Plateaux et la Cuvette, zones les plus affectées par les inondations, les données de routine ont révélé des taux d'allaitement exclusif respectif de 98,1 %, 91,0 %, et 88,3 %

Objectif 2 : Malnutrition

D'ici fin 2021, au moins 60 % des enfants souffrant de malnutrition aiguë (MAM et MAS) sont dépistés et reçoivent des soins de qualité dans les structures sanitaires et communautés, y compris en situation d'urgence.

En 2020, la campagne de dépistage des cas de malnutrition a permis de dépister 223 009 enfants additionnels en dehors de la routine. Le nombre d'enfants malnutris dépistés est donc passé de 205 559 à 452 568. Cet appui a permis de dépister 7 410 enfants souffrant de malnutrition qui ont été pris en charge.

Au moins
75 %
des enfants
de 6 à 59 mois
dépistés malnutris
et pris en charge
ont été déclarés
comme **n'étant
plus touchés par
la malnutrition**



Au moins
95 %
des enfants
de 6 à 23 mois
ciblés dans les
programmes de
**prévention de la
malnutrition ont
été atteints**



210
agents de santé
ont été formés sur
les techniques de
**communication
entraînant les
changements de
comportement**



Dans le cadre de la mise en œuvre des **activités de nutrition** dans le Pool, à Brazzaville et à Pointe-Noire, **3 réunions de coordinations ont été tenues au niveau départemental** avec les directeurs départementaux à Kinkala, Brazzaville et Pointe Noire.

Objectif 3 : Supplémentations en alimentation

D'ici fin 2021, au moins 90 % des enfants (filles/garçons) âgés de 6 à 59 mois reçoivent une supplémentation en micronutriments (vitamine A, zinc, fer) et déparasités ; 80 % des femmes enceintes reçoivent une supplémentation en fer/acide folique.

En 2020, grâce à la semaine de la santé de la mère et de l'enfant organisée conjointement par les agences du système des Nations Unies, 134 256 enfants de moins de 5 ans ont reçu une supplémentation en Vitamines (données provisoires) en dehors des 66 683 enfants touchés par la routine.

De plus, 73 596 enfants ont été déparasités (66 779 pendant la campagne et 6 817 pendant les activités de vaccination de routine). Au total, 19 839 femmes ont reçu une supplémentation en fer et en acide folique au cours des activités de soins postnatals de routine.

Objectif 4 : Cadre de coordination des interventions

D'ici fin 2021, le cadre de coordination des interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition est renforcé.

La découverte des antibiotiques a été une solution à plusieurs maladies humaines. Mais les récentes études montrent que leur utilisation abusive peut nuire à la santé des hommes et des animaux d'élevage. Au regard de cette menace qui appelle à l'action de l'ensemble des décideurs, le SNU a entamé une campagne de sensibilisation à l'utilisation rationnelle des antibiotiques auprès du Parlement Congolais, du Gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des organisations des producteurs de Brazzaville et de Pointe-Noire. Cette sensibilisation aboutira plus tard à des mesures alternatives pour réduire l'impact des antibiotiques sur la santé du vivant.

3.4 Offres de service en WASH

L'offre de services en eau potable, hygiène et assainissement, gérée en toute sécurité et de façon équitable, est accrue en prenant compte des besoins, parfois différents, des femmes et des hommes.

Afin de relever les défis d'accès à un service durable et équitable dans les communautés et les institutions, le secteur s'est basé sur quatre principaux objectifs à atteindre en 2020 :

- L'accès à l'eau potable est accru dans 4 départements ciblés : Cuvette, Lékoumou, Likouala et Plateaux ;
- Les femmes et les enfants dans les zones ciblées ont accès à un service d'hygiène et d'assainissement de base et au moins un département met fin à la défécation à l'air libre ;
- Le Ministère en charge du WASH dispose des standards et stratégies appropriés ;
- Les populations, en particulier les femmes et les enfants en situation d'urgence, ont accès à des services de base en WASH.

L'année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19 a démontré la nécessité d'avoir des installations pour le lavage des mains associées à une éducation en hygiène et à l'établissement de routines d'hygiène dans les communautés, les écoles et les centres de soin. Le pays a mis en place par arrêté (no 14033) une commission technique interministérielle PCI, ayant pour mission de fournir l'appui technique au comité national de riposte à l'épidémie de COVID-19. Le groupe de résultats WASH est membre de la



sous-commission PCI/WASH. Ce comité est une opportunité, de par son savoir-faire, pour une meilleure préparation à la riposte Ebola.

L'année 2020 a été la première année de mise en œuvre du **programme PCI/WASH** perturbée par la crise de la COVID-19. Beaucoup d'interventions furent reportées pour l'année 2021. Les fonds initialement prévus pour la mise en œuvre du programme furent réalloués pour l'acquisition d'équipements PCI/WASH en attendant la mobilisation des fonds spécifiques pour la COVID-19. La priorité était de contenir l'épidémie en s'assurant de la continuité des services essentiels. Des interventions requérant la mobilisation communautaire ou des déplacements internationaux furent perturbés par les mesures de restrictions et le confinement. Ceci a eu des incidences sur les résultats atteints en particulier pour les produits 1 et 2.

Concernant **l'accès à l'eau potable** dans les 4 départements ciblés (Cuvette, Lekoumou, Likouala Plateaux), comme expliqué précédemment, les progrès sont limités du fait que certaines interventions aient dû être arrêtées durant la pandémie, notamment les constructions/réhabilitation des ouvrages.

Au début de l'année 2020, le gouvernement de la République du Congo a pris l'engagement de mettre à disposition une ligne budgétaire de 1 milliard de FCFA pour renforcer l'approvisionnement en eau potable dans les communautés. Du fait de la crise de la COVID-19, 112,5 millions furent engagés pour la réhabilitation et le renforcement de la gestion du service de 45 points d'eau. À date, seulement 8 points d'eau sur les 45 sont finalisés, ce qui a permis à 2 400 personnes d'avoir un accès durable à de l'eau potable. Les 37 points d'eau restants seront finalisés d'ici la fin 2021. Des travaux de pompes solaires sont en cours de finalisation dans 4 écoles (1 Likouala et 3 à Sangha). L'accès à l'eau potable a été renforcé dans deux centres de santé intégré. Le programme continuera de suivre ces interventions pour renforcer l'offre de services, en mettant l'accent sur la gestion du service en eau potable.

Grâce à la mise en œuvre de trois partenaires de la société civile (CLD-Madibou, EAA et GSDR), 17 772 personnes additionnelles vivent dans 41 localités certifiées FDAL, dont 7 660 femmes et 2 003 enfants (0-5 ans). Dans les institutions : 4 écoles ont des toilettes séparées filles garçons et 2 centres de santé ont des sanitaires améliorés. Un des défis identifiés est d'avoir des solutions d'assainissement résilientes au changement climatique. Ainsi, 48 représentants de villages FDAL du corridor fluvial du district de Mpouya ont fait l'analyse des impacts du changement climatique et proposé des solutions endogènes pour mieux réorienter la mise en œuvre du programme d'assainissement pour 2021.

Le Gouvernement de la République du Congo, en collaboration avec le SNU, a réalisé l'atelier de validation de la **politique nationale de l'eau et de l'assainissement** en novembre 2020, dans un processus consultatif et inclusif qui a engagé l'ensemble des acteurs concernés autour de ce document pour sa validation technique et son adoption. Plusieurs secteurs, notamment la santé, l'éducation, le genre ainsi que les représentants du secteur privé, de la société civile et de l'université étaient présents. Le SNU a fourni un appui technique et financier pour avoir un document qui réponde aux besoins du secteur WASH. Ce document vient renforcer le cadre institutionnel du secteur WASH. Il donne la vision du secteur pour l'horizon 2030, les différents axes stratégiques, et aidera à renforcer le cadre juridique et institutionnel du sous-secteur de l'assainissement jusqu'ici piloté par différents ministères. Le SNU continuera à appuyer le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique pour l'adoption de cette politique et l'établissement d'une feuille de route pour sa mise en application.

Dans le cadre de la promotion des **mesures préventives face à l'épidémie de COVID-19**, le ciblage fut stratégique, zonale et basée sur la vulnérabilité des ménages. La stratégie ne fut pas de fournir un appui direct systématique à chaque cas confirmé ou suspecté. Selon les directives de l'UNICEF et de

l'OMS, donner des kits à des ménages confirmés aurait peu d'impact sur la dynamique de l'épidémie. L'action du programme concernait les ménages sans ressources ou sans accès aux services WASH. Les réfugiés et demandeurs d'asiles furent identifiés comme des groupes vulnérables. De plus, pour limiter la propagation de l'épidémie, le programme a fourni un appui en dispositif de lavage des mains avec savons à des institutions (écoles, centre de santé et administration publiques). Tenant compte de l'approche zonale, les sensibilisations et les distributions de kits se sont focalisées en priorité à Brazzaville et Pointe Noire qui furent les plus grands foyers de la propagation de la COVID-19 ainsi que pour les groupes vulnérables.

Le SNU et ses partenaires ont conduit une enquête CAP pour recueillir des données devant renforcer la planification et la conception des interventions de prévention et de riposte contre la COVID-19. Environ 2 915 élèves et 295 enseignants furent enquêtés. Cette enquête vient renforcer la gestion de la connaissance sur la COVID-19 en République du Congo et devra informer l'approche programmatique des nouvelles interventions en milieu scolaire. À cela s'ajoute l'état des lieux de services EHA dans les écoles fréquentées par les réfugiés effectués par l'UNHCR à l'échelle globale. En République du Congo, la collecte des données a concerné 15 écoles des départements des Plateaux, Likouala et Brazzaville.

En septembre 2020, en collaboration avec le SNU et le Gouvernement de la République du Congo, un plan de préparation à une riposte contre la maladie à virus Ebola fut finalisé. Dans le cadre de ce plan, le SNU s'est engagé à renforcer le PCI/WASH de 7 districts à haut risque. Dans le cadre de ces interventions, 36 000 personnes seront touchées d'ici le début de l'année 2021.

3.5 Protection sociale

Les capacités nationales en matière d'offre de services et de protection sociale de qualité sont renforcées.

Objectif 1 : Moyens techniques, humains et matériels

Les services en charge de la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale non contributive sont renforcés en moyens techniques, humains et matériels.

- Le comité de pilotage des études sur les enfants en situation de rue, les enfants victimes de traite et l'évaluation du système intégré de protection des enfants, est mis en place. Le processus de recrutement des consultants devant réaliser ces études est lancé.
- La Journée de l'enfant Africain a été célébrée le 16 Juin 2020 sous le thème « L'accès à une justice adaptée aux enfants en Afrique ». Cette activité a été menée dans trois départements, à Brazzaville (250 enfants pour 8 centres d'accueils) Pointe-Noire (150 enfants pour 6 centres d'accueils) et le Niari (50 enfants pour 2 centres d'accueils).
- Le 31^{ème} anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant a été commémoré le 20 novembre 2020, à Brazzaville, Pointe-Noire et Sibiti (Lékoumou), avec comme activités principales, le dialogue de haut niveau sur les violences du genre et les violences en ligne en milieu scolaire et la sensibilisation dans 5 centres d'hébergement et 5 écoles primaires de 268 enfants sur leurs droits.
- Les enfants vulnérables vivant dans les centres d'accueil ont été sensibilisés sur les gestes barrières de lutte contre la COVID-19, et ont reçu les masques de protection. Neuf centres ont reçu chacun un kit de lavage de main.



Objectif 2 : Mesures de protection sociale

Les mesures de protection sociale, y compris les AGR en faveur des populations les plus vulnérables sont effectivement mises en œuvre.

- 8 200 réfugiés de RCA, 6 120 demandeurs d'asile de la RDC et 155 000 personnes affectées par les inondations sont bénéficiaires d'un programme d'assistance alimentaire ;
- 106 904 personnes ont bénéficié du Programme d'amélioration de la situation alimentaire des groupes vulnérables à la suite de l'impact socio-économique de la COVID-19 à Brazzaville ;
- Dans le cadre du relèvement précoce dans le Pool, notamment la mise en place des assets, 20 pistes agricoles, 72 sites soit 72Ha de périmètres maraichers ont été réhabilités et 524 étangs piscicoles sont suivis ;
- 3 projets mixtes dans le cadre de la coexistence pacifique à la suite de l'impact socio-économique de la COVID-19 de ont été appuyés auprès de 25 personnes ;
- 1 700 enfants à risque (ENA, Enfants séparés, Enfants vivant avec handicap ont bénéficié du programme d'amélioration de la situation des enfants réfugiés) ;
- 470 réfugiés et demandeurs d'asile ont été appuyés dans les projets de moyens de subsistance y compris les activités génératrices de revenus (AGR).

EFFET 4 : DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE



« D'ICI 2024, LES POPULATIONS LES PLUS DÉFAVORISÉES DANS LES ZONES CIBLÉES METTENT EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DIVERSIFIÉES, DURABLES, RÉSILIENTES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CRÉATRICES D'EMPLOIS DIVERS ET DE REVENUS DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE DURABLE, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'ÉCOTOURISME, EN RESPECTANT LES NORMES ENVIRONNEMENTALES. »

L'Effet 4 aborde les questions de diversification de l'économie focalisée sur l'agriculture, le tourisme et l'environnement.

L'année 2020 marquée par la crise de la COVID-19 et les inondations

La pandémie de la COVID-19 a fortement impacté l'exécution du **Programme de travail et budget annuel** (PTBA) conjoint 2020 en raison des restrictions édictées par le Gouvernement dans le cadre des mesures barrières pour limiter la propagation de la COVID-19, notamment le confinement de la population, l'état d'urgence, etc. Elle a affecté à la fois le calendrier d'exécution des activités et les possibilités de financement du PTA. Le SNU a dû développer des initiatives pour apporter un tant soit peu son assistance au Gouvernement dans les limites des restrictions imposées par la pandémie.

Par ailleurs, cette année a été également marquée par les inondations dans les départements de la Likouala, Sangha, Cuvette, Cuvette-Ouest, Plateaux et Brazzaville. Cette catastrophe naturelle a considérablement ralenti les progrès, notamment dans les domaines de l'écotourisme, des productions agro-pastorales et halieutiques dans les zones affectées.

Si certaines activités ont été reprogrammées au cours de l'année, d'autres ont été suspendues.

4.1 Meilleur positionnement des populations dans les secteurs de diversification économique

Les PME, MPME, Organisations et les producteurs (jeunes, hommes et femmes) ont des capacités renforcées pour améliorer leur positionnement dans les secteurs de diversification économique (agriculture, innovation et technologie) et leur compétitivité en vue de la création d'emplois décents et durables.

Le SNU a accompagné le Gouvernement dans l'**identification des pesticides** dangereux pour la santé, la construction d'une base de données nationale des pesticides et l'élaboration d'une proposition de loi relative à la gestion rationnelle des pesticides en République du Congo.

Le SNU a appuyé 43 groupements du département de la Bouenza dans la **transformation du manioc** en Atséké, Gari et Mbala-Mpinda. Cet appui a également permis le renforcement des capacités techniques des artisans fabricants des machines de transformation du manioc en collaboration avec le centre d'excellence Ivoirien sur le manioc.

Les efforts du SNU ont aussi permis à 400 ménages dont 100 femmes des neuf terroirs villageois situés dans les paysages TRIDOM, d'être formés, accompagnés en équipement, et financés pour le développement des AGR en cultures vivrières, PFNL et surveillance communautaire continue des baies d'Eléphants et Gorilles.

Les autres appuis du SNU se sont réalisés dans tous les départements du pays autour des **chaines des valeurs agropastorales** et ont permis la création de plus de 500 emplois directs. Le SNU a également apporté son assistance dans le domaine de la **production halieutique**. Ainsi, 26 jeunes et 6 groupements de pisciculteurs ont bénéficié d'un renforcement de capacités techniques pour leur autonomisation. Le SNU a soutenu le partenariat entre le Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises et le Ministère en charge de la Promotion et Intégration de la Femme qui a permis d'appuyer plus de 500 bénéficiaires du secteur Informel dont 240 femmes des départements de Brazzaville, Pool, Bouenza et Kouilou dans les **cultures maraichères**. Le SNU a permis également la réalisation d'une cartographie des ménages agricoles en République du Congo. En ce qui concerne la **valorisation du patrimoine culturel congolais**, le SNU est en train d'accompagner la République du Congo et la République Démocratique du Congo à inscrire la Rumba dans la liste du patrimoine mondiale de l'humanité. D'autres biens culturels et naturels à soumettre au centre du patrimoine mondial sont le royaume de Mbé et de Loango.

Enfin, des **appuis techniques, financiers et matériels** ont été apportés aux institutions étatiques suivantes pour les aider à mieux lancer ou exécuter leurs missions constitutionnelles contribuant à la bonne gouvernance à savoir :

- **La Commission Nationale des Droits de l'Homme** : installation d'une plateforme numérique de monitoring de l'exécution des recommandations de l'EPU et des autres organes des traités relatifs aux droits humains, création d'un centre national de documentation sur les droits de l'homme,



sensibilisation sur la protection des droits humains en période de lutte contre la COVID-19, don de mobiliers et matériels de bureau y compris matériel informatique ;

- **La Haute Autorité de Lutte contre la Corruption** : appui au lancement de la campagne de sensibilisation de l'opinion sur la corruption et ses effets sur le développement national ;
- **La Commission Nationale de Transparence** : don de matériel informatique ;
- **Le Conseil Supérieur de la Liberté de la Communication** : dans le cadre de la revalorisation de la profession de la presse, le SNU a appuyé le Haut Conseil dans la formation des journalistes et la sensibilisation des journalistes à travers les célébrations liées aux journées internationales de la liberté de la presse et de l'impunité des crimes commis contre les journalistes, en vue de l'élaboration / révision des lois y afférentes ;
- Appui à la mise en œuvre du processus de ratification des conventions internationales relatives à l'apatridie.

4.2 Capacités renforcées (outils et infrastructure)

Les producteurs agropastoraux, halieutiques, les artisans, les secteurs non conventionnels et personnes en situation de vulnérabilité dont les communautés autochtones ; les réfugiés et déplacés internes ont des capacités renforcées (outils et infrastructures) en vue de diversifier leurs moyens d'existence.

À travers le projet de développement d'agriculture commerciale financé par la Banque Mondiale, le SNU a apporté son appui à plus de 187 000 personnes qui ont bénéficié des apports multiformes pour améliorer leurs performances dans les chaînes des valeurs agropastorales et halieutiques.

Cet appui a aussi permis de réhabiliter et d'entretenir en HIMO 791 km de pistes agricoles. Grâce à la mobilisation des ressources auprès des différents bailleurs, le SNU a contribué à l'autonomisation de 100 agricultrices et 230 agriculteurs par la diversification des activités.

4.3 Promotion des sources d'énergie renouvelables

Les populations des zones cibles disposent des compétences dans la promotion des sources d'énergie renouvelables et de l'agroforesterie pour une meilleure résilience aux effets pervers des changements climatiques.

Grâce au support du SNU, une base des données d'un cluster de jeunes startups sur l'intelligence artificielle, le photovoltaïque et autres innovations technologiques sont en cours de mentoring avec un focus sur les jeunes filles impliquées dans la STEM. L'une des startups appuyées par l'UNESCO a été lauréate du 8ème Salon Africain de l'Innovation et de la Technologie (SAIT), organisé par l'OAPI sous le thème « Propriété intellectuelle, innovation et défis sanitaire », le 17 octobre 2020 à Brazzaville.

Pour le Technopôle scientifique, l'étude de faisabilité sur le technopôle scientifique de Pointe-Noire est finalisée. Le montage financier a été amorcé et il ne reste que sa finalisation pour avoir un document complet susceptible de mobiliser des ressources.

En 2020, le SNU a également accompagné le Gouvernement dans l'actualisation de la CDN du pays tout en impliquant l'ensemble des parties prenantes. Il est à noter aussi qu'il a accompagné le pays dans la révision de son Programme National d'Action pour l'Environnement PNAE.

Durant l'année 2020, le SNU a accompagné la formation de près de 3 000 jeunes et filles dans la conception, le montage et l'entretien des **infrastructures d'électrification solaire**.

Afin de permettre aux ménages d'utiliser des sources d'énergies, le SNU a appuyé la mise en place des unités de production de foyers améliorés et de **valorisation des rebuts de l'industrie du bois** pour la fabrication de briquettes dans le département de Pointe-Noire et du Kouilou. Cet appui permettra non seulement d'assurer la pleine participation des femmes au processus de lutte contre les changements climatiques pour un développement durable mais aussi de promouvoir des Activités Génératrice de Revenu, l'autonomisation de la femme et la réduction à terme de 50 % de la consommation des combustibles ligneux issue de la déforestation dans la zone d'intervention du projet. L'appui s'est aussi fait au niveau de l'Agence Nationale d'Electrification Rurale dans la mise en place du cadre réglementaire et organisationnel pour le développement des mini réseaux hydroélectriques.

4.4 Gestion durable de la biodiversité et développement de l'écotourisme

Les communautés cibles ont des capacités renforcées pour garantir la gestion durable de la biodiversité et du développement de l'écotourisme.

Dans le cadre de la gestion rationnelle de la faune sauvage, le SNU a réalisé, en partenariat avec l'ONG américaine WCS, une étude de faisabilité auprès des populations riveraines des aires protégées en vue de développer les activités génératrices de revenu. L'objectif de cette initiative est de réduire la pression anthropique sur la faune sauvage, notamment dans les zones de conservation.

Grâce à la mobilisation des ressources dans le cadre du programme **Small Grant**, le SNU a assisté les populations dans la réalisation de 22 projets visant la réduction de la pauvreté et la pression sur la biodiversité. Cet appui a bénéficié à 1 000 ménages dans les terroirs villageois périphériques aux Parcs Nationaux.

Dans le cas du projet TRIDOM (Trinationale Dja-Odzala-Minkébé), le SNU a accompagné le Ministère du Tourisme et de l'Environnement dans la proposition d'un décret redynamisant le Comité MAB et la commission de rédaction de la version congolaise du Plan d'Action de Lima. De plus, le SNU a appuyé le pays à atteindre l'objectif n°11 d'Aichi 2020 sur la conservation de la biodiversité.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet SDG Fund dans la Lékoumou, dont l'objectif principal est de contribuer aux efforts du Gouvernement dans l'amélioration des conditions de vie et l'accès à la protection sociale des peuples autochtones, le SNU, en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales de l'Action Humanitaire, a appuyé la réalisation d'une étude de référence sur l'accès de la population, y compris autochtone, aux services sociaux de base, afin de disposer des données et des indicateurs de référence permettant de mesurer les effets du programme dans 4 des 5 districts du département de la Lékoumou.

2

2. SUCCÈS, CONTRAINTE ET LEÇONS APPRISES EN MATIÈRE DE COORDINATION





OPÉRATIONNALISATION DU PNUAD

La crise sanitaire a marqué l'année 2020 et a impacté le bon déroulement des activités planifiées en début d'année, tout en accentuant la difficulté des groupes de résultats à se réunir. L'urgence de la crise sanitaire, le delinking et la constitution de la nouvelle équipe de coordination ont ralenti et perturbé le fonctionnement des groupes et les groupes thématiques restent encore très peu visibles dans la mise en œuvre du PNUAD.

La coordination des partenaires et des mécanismes consensuels de partage d'informations et d'évaluation commune, au niveau sectoriel et intersectoriel, apparaît toujours comme un frein à l'atteinte efficace et efficiente des résultats, mais aussi à la viabilité des interventions des partenaires. Au niveau des groupes de résultat, il existe pourtant plusieurs domaines de convergence qui appellent à plus de collaboration et de concertation entre les agences du système des Nations Unies. Seul le secteur de la santé a pu se réunir régulièrement pour faire face à la pandémie de COVID 19. Des réunions régulières des partenaires ont pu alors se tenir dans ce contexte de crise sanitaire.

Au niveau du **secteur de l'éducation**, malgré la fermeture de toutes les écoles au niveau national pendant 74 jours en raison de la crise de la COVID-19, l'apprentissage à distance par la presse écrite et les médias (radio et télévision) a permis aux élèves de continuer à apprendre à domicile. Le plan d'urgence pour la continuité pédagogique par l'éducation familiale a été innovante sur l'apprentissage. Il a permis la création de la chaîne de télévision et de la radio Ecole à domicile qui diffusent les cours à distance, en complément des cours en présentiel.

Pour cette première année de mise en œuvre du PNUAD, il est ressorti les principales contraintes internes suivantes :

- Les agences et la contrepartie nationale ne se sont pas suffisamment approprié les résultats du PNUAD, notamment dans l'animation des groupes de travail ;
- Les mois suivant l'écllosion de la COVID-19 ont eu un effet de ralentissement sur le travail ;
- Défi persistant de la participation aux réunions du groupe et faible implication des parties prenantes du groupe ;
- Insuffisante planification conjointe des activités en début d'année donc complémentarité insuffisante ;
- Faible coordination sectorielle et intersectorielle de la part du Gouvernement, notamment au niveau du secteur de la santé ;
- Mobilité incessante (turn-over) des techniciens, voire des décideurs, au sein des partenaires de mise en œuvre ;
- Mise en place de nouvelles réformes impliquant le recrutement de l'équipe de coordination ;
- Certaines agences ont des difficultés à mobiliser les ressources planifiées dans PTA ;
- Manque d'informations sur les contributions des agences non-résidentes et difficulté de collaboration à distance ;
- Partenaires peu nombreux/ Ressources limitées ;
- Faible présence de travail en commun entre les agences ;
- Insuffisance de partage d'information entre les membres du groupe.

COORDINATION DES GROUPES DE RÉSULTATS

Pour la **coordination de groupes de résultats**, les constatations suivantes ont été retenues au cours de l'année 2020 :

- Insuffisance de coordination et de suivi intégré dans la mise en œuvre des activités de groupes ;
- Faible appropriation nationale ;
- Les groupes de résultats constitués d'agences non-résidentes font preuve de difficultés de fonctionnement (coordination et réactivité) ;
- Faible implication et participation aux réunions du GR notamment les ANRs ;
- Manque de données récentes ;
- Faible convergence programmatique au niveau des secteurs ;
- Manque de mécanisme d'incitation et d'implication des membres des groupes de travail ;
- Difficulté d'une mise en œuvre efficace des PTA à cause des restrictions causées par le confinement, le programme s'étant focalisé sur les activités prioritaires et facilement réalisables.

GROUPE DE RÉSULTAT DU SECTEUR WASH

- Les communautés sont réceptives à l'approche ATPC mais il y a un besoin d'une approche de consolidation pour le passage à l'échelle et l'amélioration de services durables ;
- La prise en compte du changement climatique est nécessaire pour mettre en œuvre l'approche ATPC³ sur le Corridor Fluvial ;
- La mise en réseau des CAV a créé un effet d'entraînement pour l'atteinte du statut FDAL et aussi des activités de développement dans d'autres secteurs (sécurité alimentaire, agriculture) ;
- Sans une approche intersectorielle, l'approche Village assaini ne sera pas efficace surtout sur les indicateurs santé, éducation et protection ;
- La mise à disposition des dalles dans les communautés a créé de l'attente et fragilisé la mise en œuvre de l'approche Village assaini qui s'appuie sur une forte mobilisation et un engagement communautaire ;
- Le besoin d'un stock de contingence prenant en compte la récurrence des inondations depuis deux ans et favorisant une approche de renforcement de la résilience communautaire ;
- La COVID-19 a mis en évidence le manque d'accès en eau et en dispositifs de lavage des mains et donc le besoin de renforcer l'offre de services en eau, assainissement et hygiène, surtout dans les écoles ;
- La COVID-19 a permis d'institutionnaliser des commissions en lien avec la prévention et le contrôle des infections (PCI) ce qui est utile pour la préparation à une riposte Ebola.

GROUPE DE RÉSULTAT DU SECTEUR SANTÉ, NUTRITION ET VIH/SIDA

- Les interventions réalisées dans le cadre des urgences et l'assistance humanitaire (notamment au niveau de la pandémie de COVID-19, la préparation à la réponse Ebola, la réponse aux inondations) ont contribué au renforcement du système de santé tant en terme d'infrastructures et d'équipements que de renforcement des capacités des acteurs à offrir des services de qualité. Il est nécessaire de toujours faire le lien entre l'urgence et le développement ;
- La soumission des requêtes conjointes auprès des donateurs à l'exemple du programme conjoint SDG funds constitue une nécessité pour pallier aux ressources financières limitées des programmes ;
- Pour la mise en œuvre des programmes de nutrition, la mise en place d'un cadre de coopération conjoint entre les agences intervenant dans le secteur (PAM, UNICEF...) et le Gouvernement se révèlent être une nécessité.

³ Assainissement Total Piloté par la Communauté

3

3. RECOMMANDATIONS



OPÉRATIONNALISATION DU PNUAD

Au vu des résultats et surtout des contraintes qui ont été relevées en 2020, voici les recommandations :

- Encourager et appuyer l'opérationnalisation du cadre institutionnel de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PND ;
- Faire le plaidoyer et accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre du PND et des ODD ;
- Renforcer l'appropriation du PNUAD et de son plan d'actions par l'ensemble du personnel des systèmes des Nations Unies et la redevabilité de chacun d'entre eux ;
- Renforcer la coordination centralisée et harmonisée des différents groupes de résultats avec la participation des Chefs d'agence et du Coordonnateur Résident ;
- Accélérer la mise en place effective et complète du bureau du Coordonnateur résident conformément aux directives de la réforme du SNU ;
- Valider le plan de travail annuel au plus tard à la fin du 1er trimestre afin de permettre la mise en œuvre dans les délais des interventions planifiées ;
- Utiliser les nouvelles technologies tels que Zoom, Skype et Team pour permettre la participation des agences non-résidentes ;
- Renforcer les efforts de mobilisation conjointe des ressources pour mieux développer l'aspect intégration de la mise en œuvre du PNUAD ;
- Renforcer les mécanismes de redevabilité réciproque entre le système et les partenaires d'exécution à travers la mise en œuvre entre autres du plan de suivi – évaluation du PNUAD ;
- S'assurer de la participation active de toutes les agences et partenaires gouvernementaux à l'actualisation du bilan commun pays prévue l'année prochaine et à la révision du PNUAD en 2022 ;
- Rendre obligatoire la présence physique de tous les organismes non-résidents pour la mise en œuvre du PNUAD.

COORDINATION DES GROUPES DE RÉSULTATS

Le Ministère de l'énergie et de l'hydraulique est responsable de la coordination et de la régulation du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à travers trois directions : l'Agence Nationale de L'Hydraulique Rurale (ANYR) qui est responsable du Produit 1, la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) qui est responsable du Produit 2 et 4 et le Fonds du Secteur de l'Eau responsable du Produit 3. La coordination se fait par la DGH à travers un groupe intersectoriel qui regroupe d'autres secteurs comme l'éducation et la santé. Lors de la revue annuelle, les ministères en charge de la promotion du genre, le budget, les finances et la planification ont participé aux discussions et à l'analyse des goulots du secteur. Le sous-groupe de résultat WASH structuré autour du Gouvernement comprend les agences des Nations unies (UNHCR, UNICEF et le PAM) et les organisations de la société civile qui ont contribué aux Produits 2 (assainissement) et 4 (préparation et réponses aux urgences).

Au niveau de la coordination des groupes de résultats, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Impliquer davantage la partie nationale dans les réunions de groupes de résultats ;
- Mettre en place des mécanismes de coordination respectés par tous, la coordination devant être centralisée et harmonisée entre les différents groupes de résultats ;
- Mieux coordonner les activités des groupes de résultats y compris celles organisées par des partenaires autres que ceux des Nations Unies ;
- Conduire des études intégrées pour faciliter le suivi des progrès dans la réalisation des résultats de programme et l'atteinte des ODDs ;
- Renforcer la communication et le partage de l'information entre les groupes de résultats et entre le SNU et le Gouvernement ;
- Planifier dans le plan de travail annuel des interventions réalistes qui tiennent compte de la pandémie de COVID-19 car il s'agit d'une pandémie qui pourrait persister pendant une assez longue période ;
- Revoir les priorités programmatiques en tenant compte du nouvel environnement suite à la pandémie de COVID-19 et ses impacts socio-économiques ;
- Soutenir techniquement et financièrement le fonctionnement de la Télé et de la radio Ecole en ligne en lui permettant de diffuser régulièrement, et pendant toute l'année scolaire, les cours à distance.

GROUPE DE RÉSULTAT DU SECTEUR WASH

- Mettre en place un système de gestion communautaire pour la pérennisation des ouvrages (modèle de gestion du service en eau potable, approche de consolidation de l'assainissement communautaire) ;
- Renforcer l'intersectorialité avec les secteurs Éducation et Santé, et étendre la participation au groupe sectoriel WASH à d'autres secteurs notamment la protection sociale, le changement climatique et le genre ;
- Renforcer la coordination avec le Ministère du tourisme et de l'environnement ayant le mandat sur les questions liées au changement climatique pour une prise en compte du WASH ;
- Appuyer l'adoption par le Ministre de la Politique Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (PNEA) suite à sa validation technique ;
- Faire le plaidoyer pour l'adhésion de la République du Congo au partenariat mondial Assainissement et eau pour tous (SWA) ;
- Développer une feuille de route et des stratégies opérationnelles pour l'opérationnalisation de la PNEA.

4

4. PERSPECTIVES POUR 2021





OPÉRATIONNALISATION DU PNUAD

À la suite des nouvelles réformes, le **Bureau du Coordonnateur Résident** a finalisé les recrutements des différents staffs qui correspondent aux cinq fonctions de la coordination. A ce jour, le Bureau du Coordonnateur résident est au complet et apte à accompagner l'équipe pays dans la coordination de leurs activités conjointes. Il est donc indispensable, en tant que Système des Nations Unies, de concentrer ses futures actions dans la mise en œuvre du cadre de coopération, le plan de relèvement à la suite de la pandémie de COVID-19, et d'élaborer des projets conjoints qui permettraient une mobilisation de ressources conjointes.

L'autre défi important auquel l'équipe pays devra faire face, est la **mobilisation de ressources** pour appuyer la mise en œuvre du Plan-cadre de développement. En effet, la République du Congo étant classé par la Banque mondiale comme un pays à revenu intermédiaire, le pays est souvent exclu des programmes d'aide qui visent principalement les pays les moins avancés. La diminution des flux d'aide a fortement limité le financement des activités de la société civile ainsi que les ressources mobilisées par les agences des Nations unies. Les ressources pour le travail des agences des Nations Unies proviennent principalement de ressources internes. Bien que les expériences des agences en matière de mobilisation des ressources varient, elles ont été limitées. Il est donc indispensable pour l'équipe pays de faire preuve d'innovation dans la mobilisation de ressources pour attirer le maximum de partenaires et de les diversifier en impliquant davantage le secteur privé.

Enfin, l'équipe pays des Nations Unies va faire de l'élaboration des trois projets conjoints identifiés au cours de la retraite PMT, l'une de ses priorités en 2021. Ces initiatives conjointes porteront sur :

- L'appui aux populations autochtones à travers l'ODD portant sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations autochtones, aux services sociaux de bases y compris les questions d'utilisation des ressources naturelles ;
- L'appui au relèvement face à la COVID-19 et la résilience des populations, y compris la consolidation de la paix (Piliers 1, 2,3 et 5) ;
- La lutte contre les effets du changement climatique et des catastrophes naturelles prenant en compte à la fois les dimensions stratégiques, les questions d'adaptation et d'atténuation, la prévention et la gestion des catastrophes.

L'équipe pays va encore une fois, en 2021, réitérer son engagement et sa détermination à accompagner le Gouvernement Congolais, dans toutes les initiatives de nature à promouvoir la consolidation de la paix, la cohésion sociale et le développement durable. L'équipe pays devra également s'assurer que les élections prévues au premier trimestre de 2021 n'impactent pas l'implémentation des programmes et des projets projets qu'il faudra anticiper pour maintenir un bon livrable.

COORDINATION DES GROUPES DE RÉSULTATS

Pour 2021, le groupe de résultats sur la Gouvernance souhaite mettre ses efforts sur les points suivants :

- Poursuivre l'appui au Recensement général de la population et de l'habitation (dénombrement, analyse des données, production des résultats, etc.) ;
- Finaliser les rapports quantitatifs et qualitatifs sur l'état civil ainsi que la digitalisation du système d'état civil ;
- Organiser une réflexion nationale sur l'état civil en République du Congo ;
- Mettre un plan d'action multi-acteurs d'amélioration du système national d'état civil et de production des statistiques sur les faits d'état civil en République du Congo.

Les perspectives retenues pour l'Effet 2, portant sur le secteur de l'Éducation, pour 2021 sont :

- Encourager l'éveil de la petite enfance à travers l'élaboration et la mise en œuvre la politique nationale de développement de la petite enfance, en lien avec la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030 ;
- Poursuivre la quête de l'accès à une éducation de base de qualité aux filles et aux garçons, y compris les enfants marginalisés et les enfants vivant avec handicap ;
- Poursuivre la formation continue du personnel enseignant du primaire sur la pratique de la pédagogie curative et sur la gestion scolaire ;
- Prioriser les zones d'urgence humanitaire (crise sécuritaire, inondations) dans la fourniture des kits scolaires aux élèves et le matériel didactique aux enseignants ;
- Promouvoir la lutte contre toutes formes de violences en milieu scolaire à travers des approches innovantes impliquant les clubs scolaires à tous les niveaux du système éducatif.

Les perspectives retenues pour l'Effet 3, portant sur la Santé, nutrition et WASH, pour 2021 sont :

- Renforcement de la gestion du service en eau potable par le développement d'un modèle de gestion communautaire du service en eau potable (mise en place et renforcement des capacités des comités de gestion de points d'eau en milieu rural dans les départements ciblés et la réhabilitation/construction de 37 points d'eau communautaires) ;
- Poursuite du renforcement de l'offre de services dans les institutions (écoles, centres de santé) afin d'améliorer les taux d'accès dans les écoles ;
- Passage à l'échelle de l'approche Village assaini dans les Plateaux et la Lekoumou par le renforcement des capacités des acteurs, le lancement de campagnes de promotion de l'hygiène et une approche de consolidation des interventions ;
- Lancement d'une campagne nationale d'assainissement pour promouvoir l'éradication de la défécation à l'air libre suite aux résultats d'une étude anthropologique par rapport aux normes sociales liées à cette pratique ;
- Consolider les acquis de la mise en œuvre de l'approche Village assaini et le renforcement de l'offre de service ;
- Le plan de travail conjoint de groupe Santé-nutrition et VIH étant élaboré pour une période de 2 ans, les grandes orientations de 2021 consistent à poursuivre les interventions, initiées en 2020, qui sont en cours, tout en consolidant les acquis ;
- Par ailleurs, des nouvelles interventions jugées pertinentes pourront être ajoutées et celles qui n'ont pas été réalisées seront examinées de manière concertée avec les partenaires nationaux en vue de leur reconduction ou de leur abandon, en fonction des ressources disponibles ;
- Documenter les meilleures pratiques et générer les évidences qui vont servir de plaidoyer pour la mobilisation de ressources en vue du passage ;
- Renforcer les partenariats stratégiques entre les PTFs, la société civile et le secteur privé pour la mobilisation des ressources financières.

Les perspectives retenues pour l'Effet 4, portant sur la diversification économique, pour 2021 sont :

- Poursuivre l'appui pour la lutte contre la propagation de la COVID-19 et ses conséquences ;
- Réviser les indicateurs du groupe de résultats ;
- Poursuivre, à différents niveaux, le soutien à la relance de l'économie nationale ;
- Développer les initiatives innovantes pour continuer l'assistance au Gouvernement.

ANNEXE 1.

RESSOURCES FINANCIÈRES ET UTILISATION DE FONDS

Tableau avec la répartition des ressources financières (USD) planifiées, allouées et dépensées par année

Effets	BUDGET Prévu (2020) - USD			Ressources allouées (USD)			Ressources dépensées (USD)		
	Total ressources par GR	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées	Total ressources par GR	Sur ressources ordinaires	Sur ressources mobilisées	Total ressources par agence	Ressources ordinaires	Ressources mobilisées
Effet 1 Gouvernance	3 985 829	2 552 617	1 274 962	3 533 462	2 299 817	1 274 962	2 991 386	2 097 054	894 333
Effet 2 Education	11 517 460	11 517 460	0	11 517 460	11 517 460	0	4 275 233	4 275 233	0
Effet 3 Santé/Nutrition/ Wash/ Protection	28 057 474	18 044 336	10 013 137	27 475 747	18 488 784	10 768 233	16 748 535	10 959 425	5 789 110
Effet 4 Diversification Economique	7 355 670	4 143 000	3 212 670	7 015 996	4 125 763	2 890 233	5 272 996	2 382 763	2 890 233
Total	50 916 433	36 257 413	14 500 769	49 542 665	36 431 824	14 933 428	29 288 150	19 714 475	9 573 676





CRÉDITS

Coordination : United Nations Resident Coordinator Office (UNRCO)
 Production : Julie Pudlowski Consulting
 Photographie : ©UNCT République du Congo ;
 ©WFP/Alice Rahmoun ; ©WFP/Eva Gilliam





NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



CONTACTS

Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies
en République du Congo
United Nations House, Maison des Nations Unies
Avenue du Maréchal Foch, 99324 Brazzaville
République du Congo

Twitter: @UN_Congo; @RC_Congo
Facebook: Système des Nations unies en République du Congo
YouTube: Nations Unies en République du Congo